

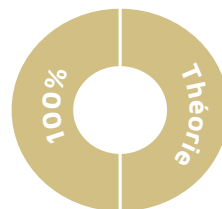
Suivi, réalisation et réception des travaux

Programme de formation - modalités pédagogiques

Formation en présentiel uniquement

DURÉE

7 heures



ORGANISATION

OBJECTIF DE LA FORMATION

Maîtriser les règles fondamentales à suivre pour piloter son chantier en anticipant les risques juridiques.

PUBLIC VISÉ

Chargés d'affaires, responsables d'activités travaux

PRÉREQUIS

→ Aucun prérequis n'est nécessaire pour accéder à cette formation.

ATTESTATION DE STAGE

Attestation de réalisation de stage remise à l'issue de la formation.

ACCESSIBILITÉ

En fonction de vos besoins, merci de prendre contact avec l'équipe formation de l'organisme.

PROGRAMME

- ✓ Distinguer les rôles juridiques des différents acteurs sur un chantier : Maître d'Ouvrage, Maître d'œuvre, Contractant, Entreprise générale etc. ...
- ✓ Identifier les responsabilités de chacun des acteurs et leurs impacts pratiques dans la gestion du chantier
- ✓ La responsabilité contractuelle avant la réception
- ✓ Le Code du travail : les obligations en termes de conditions légales de travail, déclarations et contrôles
- ✓ Le traitement juridique de la sous-traitance et ses implications pratiques
- ✓ La réception du chantier : procédure, traitement des réserves et effets
- ✓ La responsabilité des constructeurs pour les désordres survenus après la réception : GPA, garantie biennale, responsabilité des dommages intermédiaires et responsabilité décennale
- ✓ Le jeu des assurances : les points de vigilance
- ✓ Le paiement de ses travaux : les bonnes pratiques
- ✓ Évaluation : Les exercices guidés sont évalués au fur et à mesure par le ou les formateurs avant de délivrer une attestation de fin de formation

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Aucun équipement n'est nécessaire pour cette formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

QCM avant formation et QCM après formation, pour validation des acquis.

Document de stage remis par l'organisme.

